

## **Donnons un second souffle aux interventions estudiantines en prison**

Il y a 43 ans, les portes des prisons s'ouvraient aux étudiants. Depuis ce jour, des milliers d'entre eux ont fait le choix d'y entrer. Au travers d'ateliers socio-culturels, de cours de français, d'anglais ou de physique, ils ont découvert un univers dont ils auraient pu rester éloignés tout au long de leur existence. Grâce à leurs rencontres avec les détenus et le personnel pénitentiaire, grâce aux formations dont ils ont bénéficié, ces étudiants ont pris conscience de l'importance de faire société, et de la place symboliquement forte qu'y tient la prison. Une grande partie d'entre eux reste encore marqués par cette expérience, quel que soit le nombre d'années qui les en sépare.

Depuis septembre dernier, les étudiants qui souhaiteraient à leur tour s'engager dans une telle démarche n'en ont plus la possibilité, faute de structure leur permettant de réaliser ce projet.

L'Association des Anciens du GENEPI s'en émeut. Composée d'anciens étudiants étant intervenus en détention, cette association s'efforce actuellement de favoriser l'émergence de conditions favorables à un retour des étudiants dans les prisons. Elle se propose de porter de façon transitoire, en attendant la constitution d'une nouvelle structure associative étudiante, un ou plusieurs projets "pilote" dans des établissements ciblés conjointement avec l'Administration Pénitentiaire. C'est dans un tel contexte qu'elle invite aujourd'hui les étudiants volontaires à prendre contact avec elle, dans l'optique de mettre en place de nouvelles interventions en détention, si possible à la rentrée 2020.

L'Association des Anciens du GENEPI souhaite acter cette nouvelle orientation en convoquant une Assemblée Générale Extraordinaire en début d'année prochaine, afin de présenter plus en détail le projet et organiser la mobilisation de ses membres.

Association des Anciens du GENEPI

[contact@anciensdugenepi.fr](mailto:contact@anciensdugenepi.fr)

06 62 70 34 21